



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prestations en nature

Question écrite n° 63558

Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la charge que représente pour les ménages modestes les dépenses de protections pour adultes des personnes incontinentes, notamment lorsque cette incontinence est liée à une affection par ailleurs prise en charge par la sécurité sociale. Il lui demande si un dispositif de prise en charge, au moins partielle, ne pourrait être mis en place sur critères sociaux afin de permettre à ces personnes ainsi protégées de ne pas perdre leur dignité.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63558

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10794

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)